L'IMPERSONNEL EN FRANÇAIS ET EN ARABE : ÉTUDE CONTRASTIVE[1]

Résumé : *L'impersonnel est peut-être l'un des phénomènes les plus intéressants et les plus complexes de la théorie syntaxique. Dans le présent article, notre but est de délimiter la spécificité de l'impersonnel, de circonscrire sa forme et ses éventuelles variations, et de relever les points convergents et divergents de cette structure asubjectale dans deux langues, le français et l'arabe, élargissant ainsi notre perspective vers une problématique d'ordre plus général dans la description des langues, et qui se poserait plus précisément à l'arabe, langue réputée non munie de cette forme. Nous étaierons une réflexion à la fois intralinguistique et interlinguistique qui nous permettrait de formuler quelques hypothèses, d'entrevoir les différences et les éventuelles ressemblances entre les deux langues.*

Mots-clés : *impersonnel – syntaxe – sémantique – comparaison – français – arabe*

THE IMPERSONNAL IN FRENCH AND ARABIC : A CONTRASTVE STUDY

Abstract: *The impersonal is perhaps one of the most interesting and complex areas of syntactic theory. In this paper, our goal is to delimit the specificity of the impersonal, to circumscribe its form and its possible variations, and to note the converging and diverging points of the non-subjectal form in two languages, French and Arabic, expanding thus our perspective towards a problem of a more general order in the description of languages, and which would arise more precisely in Arabic, a language deemed not to have this form. We will lead an intralinguistic and interlinguistic reflection that would allow us to formulate some hypotheses, to glimpse the differences and possible similarities between the two languages.*

Keywords: *impersonal - syntax - semantics – comparison–French – Arabic*

1. Introduction

Touchant à plusieurs problématiques de linguistique générale, l'impersonnel est peut-être l'un des phénomènes les plus intéressants et les plus complexes de la théorie syntaxique. Ce champ est intéressant dans la mesure où l'impersonnel, contrairement au personnel, ne suit pas un seul patron syntaxique mais apparaît dans différentes structures. Quant à sa complexité, elle se trouve justifiée par la difficulté manifeste de cerner la notion ou de rendre compte de toutes ses propriétés notamment interlinguistiquement. A en croire Creissels, « les constructions impersonnelles constituent un ensemble hétérogène dont la délimitation est objet de controverses » (2006 : 325).

Dans la plupart des langues du monde, les constructions impersonnelles sont attestées avec une fréquence plus ou moins élevée. Or, cette notion n'est pas « universelle, mais une notion dont l'applicabilité à une langue est conditionnée par certains aspects de son système de codage argumental » (Creissels, 2018 :7). Les analyses de diverses langues permettraient donc de renouveler la problématique et d'élargir les conceptions classiques de cette notion. L'examen comparatif de structures impersonnelles de langues présente des zones

[1] Racha **Elkhamissy**, Université Ain Shams (Egypte)
rachaelkhamissy@yahoo.fr

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

intéressantes de réflexion théorique, d'analyse, de vérification d'hypothèses et de conclusions.

Dès que l'on aborde des langues génétiquement différentes, il convient de chercher un concept qui puisse servir de base à une comparaison. L'impersonnel pourrait-il fournir cette aire de confrontation interlinguale ? Dans le présent article, notre but est de délimiter la spécificité de l'impersonnel, de circonscrire sa forme et ses éventuelles variations, et de relever les points convergents et divergents de cette structure asubjectale dans deux langues, le français et l'arabe, élargissant ainsi notre perspective vers une problématique d'ordre plus général dans la description des langues, et qui se poserait plus précisément à l'arabe, langue réputée non munie de cette forme. Notons de surcroît qu'une étude contrastive de l'impersonnel en français et en arabe n'a jamais été menée jusqu'à présent.

Notre objectif ne saurait se réaliser sans une première mise au point théorique, qui tacherait de définir la phrase impersonnelle dans les deux langues en tant que phrase asubjectale (*il* aréférentiel en français /*vs*./ sujet individué en arabe postposé au verbe). Nous nous attarderons également sur les différentes typologies de l'impersonnel établies pour les deux langues, pour ensuite relever ses principales configurations syntaxiques qui ne sont qu'une réorganisation de la syntaxe linéaire de nature à réaliser une mise en relief du procès, et ce dans le cadre d'une démarche essentiellement descriptivo-analytique.

Nous étaierons une réflexion à la fois intralinguistique et interlinguistique qui nous permettrait de formuler quelques hypothèses, d'entrevoir les différences et les éventuelles ressemblances entre les deux langues.

Nous nous restreindrons en français aux prédicats construits sur "il" dans des phrases impersonnelles actives, structures favorisant un état de récessivité de l'agent qui, dans tous les cas de figure, n'est pas mis en vedette. Nous nous attèlerons aussi à la question de l'impersonnel en arabe, langue où cette forme est largement non reconnue.

2. Vers une définition translinguistique de l'impersonnel

Pourrait-on donner à l'impersonnel une définition translinguistique applicable à plusieurs langues, qui soit à la fois cohérente et opératoire, sans pour autant être trop liée aux particularités d'une langue spécifique et pouvant se prêter à une généralisation ? Avant de répondre à cette question, nous présenterons les différentes définitions données à l'impersonnel en français et en arabe sur les plans morpho-syntaxique et sémantique afin de contextualiser la question traitée par rapport à la littérature sur le sujet.

2.1. L'impersonnel en français

Qu'est-ce que l'impersonnel ? Quelle conception revêt-il ? Quel objet concerné qualifie-t-on ainsi ? Le verbe ou la construction même ? Qu'en est-il du sujet ? Si dans la tradition grammaticale française ce phénomène langagier est connu sous l'appellation d'"impersonnel", il se trouve *a posteriori* rebaptisé "unipersonnel" (Riegel*et al.*, 2004) ou "prédicat asubjectal" (Maillard, 1994a). La dénomination "impersonnel" continue pourtant à prévaloir. Quant au sens du terme "impersonnel", il « varie considérablement en fonction des caractéristiques typologiques d'une langue donnée et de la manière dont on l'applique au verbe où à l'énoncé selon des critères sémantiques, morphologiques, et/ou syntaxiques » (Bottineau, 2010 : 63). De fait, l'impersonnel est considéré « tantôt comme un type de verbe, tantôt comme une construction » (Charaudeau, 1992 : 376-377), selon qu'il admet

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

strictement (verbe impersonnel) ou non (construction impersonnelle) ce type de prédication.

Du point de vue syntaxique, une structure impersonnelle gravite autour d'un verbe régi par le pronom impersonnel "il" qui remplit la fonction du sujet. Si la plupart des linguistes ont constamment pensé que tout prédicat exige un sujet syntaxique, l'impersonnel français, au dire de Maillard, n'a pas de sujet : il est question de « prédicats asubjectaux qui, non seulement sont privés de sujet syntaxique, mais encore n'en tolèrent aucun » (1994a : 48). Sujet "postiche" (Gaatone, 1994)[1], le "il" explétif (Creissels, 2018) n'est qu'un simple morphème "préverbal", "affixe" (Maillard, 1994a) ou "flexionnel" du verbe (Gardes-Tamine, 1998). Ce pronom « s'oppose au couple je/tu (interlocution = locuteur/allocutaire) par la délocution et relègue la personne d'univers à l'extérieur du couple interlocutif » (Bottineau, 2010 : 69). Autrement dit, dans une langue "à servitude subjectale" comme le français, « la position préverbale est occupée par un indice de sujet postiche *il* ou *ça*, selon les cas » (Maillard, 1994b : 48). Le "il" préverbal – simple marque syntaxique – est donc un pronom sujet délocutif à interprétation impersonnelle et la phrase est par la suite à définir en tant que phrase asubjectale.

Quant aux verbes dits impersonnels, il s'avère utile de rappeler leurs principales caractéristiques. Concernant leur morphologie flexionnelle en tant qu'unité lexicale, il n'existe pas de conjugaisons impersonnelle et personnelle, mais d'un certain soi-disant figement de la forme laquelle ne s'emploie « qu'à la troisième personne du singulier » (Riegel*et al.*, 2004 : 444).

Selon Tesnière, le verbe est« une sorte d'atome crochu susceptible d'exercer son attraction sur un nombre plus ou moins élevé d'actants, selon qu'il comporte un nombre plus ou moins élevé de crochets pour les maintenir dans sa dépendance » (1959 : 238). Le verbe est ainsi présenté comme un noyau atomique muni d'un potentiel combinatoire (la valence). En termes tesnièriens, il peut avoir la valence 1, 2 ou 3 selon le nombre d'actants qu'il régit et sera respectivement monovalents, bivalents ou trivalents. Mais qu'en est-il du verbe impersonnel ? De fait, il est question d'un verbe à actance réduite dont le sujet « n'est pas l'un de ses arguments » (Gaatone, 1994 : 42). Sa caractéristique principale serait donc « de ne placer aucun argument du verbe en position sujet » (Gaatone, 1994 : 43).

Explicitons : si on utilise le modèle dépendantiel de Tesnière pour élucider la structure des phrases impersonnelles, les dits verbes seront sans actants, à valence nulle = zéro (avalent), dénotant un procès qui se réalise indépendamment de l'actant. Il s'agit d'une opération de "détopicalisation" du sujet (Muller, 2005) – ou au dire de Brunot (1965) de la "séquence"– et où le composant postverbal n'est toujours pas un argument (actant) et pourrait agir comme un adverbe[2] (Ruwet, 1990). Cependant, les verbes impersonnels ne sont pas tous avalents : il existe des verbes uniactanciels à valence =1 (monovalent) qui agissent en impersonnels et dont la structure argumentale inclut un seul actant (complément d'objet).Ce sont essentiellement des intransitifs (*arriver*, *tomber*) ou des intransitifs pronominaux (*se passer*, *se produire*). D'autres verbes peuvent devenir biactanciels à valence=2 (bivalent) et rester impersonnels et ce dans le cas des transitifs indirects (*Il manque trois pages à ce livre*). Dans toutes ces structures, « le prédicat est dit "asubjectal" et la position sujet reste nécessairement vide » (Maillard, 1994a : 4).

En règle générale, le pronom "il" du français connaît à la fois des emplois référentiels et "impersonnels". Ce dernier cas se réalise dans des phrases définies comme des

[1]Gaatone continue à attribuer au "il" impersonnel le statut de sujet syntaxique.

[2] Dans le cas des verbes indiquant les phénomènes météorologiques.

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

« propositions où le verbe est accompagné d'un *il* (ou d'un élément zéro) "neutre", dont la propriété est d'être non référentiel et sémantiquement vide (*il/Ø faut finir demain*) » (Béguelin, 2000 : 25). Le "il"– marque à actant vide et donneur d'accord en position préverbale – ne renvoie à aucune entité linguistique ou extralinguistique qui pourrait être à l'origine de l'action exprimée par le verbe. La référence indéterminée et non individuée assurée par ce pronom a donc pour conséquence d'occulter, sur le plan sémantique, la place d'actant-agent du procès, alors même que la fonction sujet reste présente sur le plan syntaxique. Or, la vacuité du pronom sujet ou sa déréférentialisation n'est pas absolu : Ruwet (1990 : 89) trouve que l'élément "il" ne serait jamais complètement aréférentiel: « dans certaines conditions le sujet impersonnel des verbes météorologiques peut prendre une sorte de valeur référentielle, une espèce de personnification, peut-être de la cause de la pluie». Il s'agit d'un participant fantomatique ou imaginaire détopicalisé dont l'interprétation pose des problèmes quant à l'identité de l'acteur : indéfini, individuée, vide ou simplement occulté.
La fonction sémantique du "il" impersonnel est donc principalement une baisse de l'agentivité, avec un sujet de surface qui occuperait, en structure profonde, la position objet. Selon Maillard (1994a : 4), « c'est le sens du verbe en contexte qui vide ou non de sa capacité référentielle le morphème préverbal. (…) Ce n'est pas le clitique qui impersonnalise le verbe, c'est le verbe qui impersonnalise le clitique ».
Qu'en est-il des caractéristiques morpho-syntaxiques et sémantiques de la prédication impersonnelle en arabe ?

2.2. L'impersonnel en arabe

La description syntaxique de la langue arabe montre que la phrase est soit verbale soit nominale : verbale si elle commence par un verbe, nominale si elle commence par un nom (SN) ou un pronom.
La phrase verbale arabe est « toute phrase contenant au moins deux éléments : le sujet (que les grammairiens arabes nomment fā'il 'agent') et le verbe (que les mêmes appellent fi'l 'procès') » (Blachère, Gaudefroy-Demombynes, 1975 :391). La place syntaxique de ces deux composantes est primordiale. La structure minimale type en phrase verbale arabe est "Verbe + Sujet", à laquelle peuvent s'ajouter, selon le sens, des compléments d'objet (direct ou indirect) et des compléments circonstanciels. Ainsi une phrase verbale comporte-t-elle *a priori* un verbe qui, « toujours énoncé en tête (…), marque une action (ou un état) qui se suffit à elle-même ; la mention du sujet et des compléments n'est que secondaire » (Hajjar, 1991 : 106). Cette position du verbe à l'initiale confère une importance majeure au procès entrepris par le sujet agent. Quant au sujet postverbal, il est soit explicite (sous la forme d'un SN ou d'un pronom personnel suffixe) soit sous-entendu. Il est donc inexact de considérer l'arabe comme faisant partie des langues que l'on pourrait qualifier « à sujet nul »puisque la position sujet qui reste parfois vide (dans le cas de l'attribution du verbe à un pronom sous-entendu à la 3ème personne de masculin singulier que l'on représentera par un Ø) est pratiquement occupée et le verbe se trouve toujours attribué à un sujet.
Mais existe-t-il des verbes impersonnels en arabe ? Avant de répondre à cette question, il est à signaler que les différentes classifications des verbes arabes se font principalement selon quatre critères :

- la temporalité (accompli, inaccompli, impératif),
- la transitivité (intransitif, transitif, bitransitif),

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

- la formation morphologique (trilitère, quadrilatère, etc. ; fini, défectueux, régulier, etc.)[1]
- et la voix (active, passive et réfléchie[2]).

Concernant les particularités syntaxiques des verbes arabes, la règle générale est que toute construction prédicative doit comporter un terme sujet agent du verbe. Une construction impersonnelle s'écarterait donc de la norme. Notons qu'aucun ouvrage de référence qu'il soit de la tradition grammaticale arabe ou de linguistique moderne ne signale une catégorie de verbes nommés "impersonnels". Ce même constat apparaît chez Fleisch dans son *Traité de Philologie arabe* (1961), où il confirme que cette langue est dépourvue de ce type de verbe. Il en ressort l'impression d'une construction théoriquement indisponible et non attestée. Par ailleurs, Blachère et Gaudefroy-Demombynes consacrent quelques pages de leur ouvrage *Grammaire de l'arabe* (1975) aux verbes qu'ils nomment "unipersonnels", préférant cette dénomination à celle d'"impersonnels". Ils en donnent la définition suivante : « Ce sont des verbes qui expriment une convenance, une obligation, une nécessité, une possibilité ; ils ont pour sujet soit un nom ou un maṣdar, soit une proposition verbale au subj. avec أنْ » (1975 : 266)[3]. A ces verbes, ils ajoutent d'autres à sens exclamatif (1975 : 266-267)[4].Ces verbes demeurent à la 3ème personne du masculin singulier. Il est à signaler que l'arabe ne rend pas compte des verbes météorologiques comme "il pleut", "il tonne", etc. par des phrases impersonnelles mais par des tournures à sujet logique générique comme "ciel", "monde"(*Le monde pleut/Le ciel pleu t*"الدنيا تُمطر/ السماء تُمطر") ou à sujet sous-entendu aisément restituable par le nominal "le ciel" (*Il pleut*"تُمطِر").
Récemment, deux articles mentionnent les verbes impersonnels en arabe[5]: le premier est rédigé en français et aborde ces verbes d'un point de vue morphologique, les considérant comme des formes verbales à morphème pronom personnel limité « frappées par une neutralisation de l'opposition de personne ; son paradigme se limite à la troisième personne, ou à la non-personne d'après la terminologie de Benveniste » (Sayah, 2003 : 35).Cette étude se limite, à notre sens, à l'aspect morphologique de ces verbes sans s'attarder sur le côté syntaxique ou sémantique. Quant au second article, il est publié en arabe et analyse les verbes impersonnels dans le texte coranique (Elhamzawy, 2011), se basant principalement dans son acception de l'impersonnel sur les définitions françaises et anglaises de ces verbes : «Les verbes impersonnels réfèrent à l'origine au mot unipersonnel ; ce sont ces verbes qui indiquent un événement dont le sujet sémantique est indéterminé et par la suite ils ne se rapportent pas à un sujet personnel, ne s'adressent pas à une personne particulière et ne contiennent aucune caractéristique personnelle. Le sujet y est un nom ou un pronom neutre dans certaines langues, et dans les langues qui n'ont pas de pronom neutre, le verbe se rapporte à la troisième personne du singulier, et la phrase se cantonne à une seule configuration syntaxique » (Elhamzawy, 2011 : 13) (nous traduisons[6]).

---

[1] سالم ,ناقص,تام
[2] Exemples : les schèmes réflexifs "tafa‘‘ala", "infa‘ala".
[3] Exemple : " حقَّ"
[4] Exemples : حبذا – طالما – كثرما - نعمَ - بئسَ etc.
[5] الأفعال غير الشخصية أو اللا شخصية
[6] "الأفعال اللاشخصيةverbes impersonnels" ترجع في أصلها إلى كلمة unipersonnel وهي تلك الأفعال التي تدل على حدث؛ فاعله الدلالي مبهم indéterminé ومن ثم فلا تسند لـ"فاعل شخصي sujet personnel" ولا ينتمى الفاعل إلى شخص ولا يخاطب الفعل شخصا بعينه ولا يحتوى على أية خاصية شخصية، إنما الفاعل يكون اسما أو ضميرا محايدا neutre في بعض اللغات، وفي

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

Cette étude ne traite qu'un nombre restreint de verbes (huit verbes) et analyse des occurrences qui ne sont pas toutes des constructions impersonnelles[1].
A la suite de nombreuses lectures et en dépit d'un nombre d'attestations relativement faible, nous confirmons de notre part l'existence de verbes impersonnels en arabe, conjugués constamment à la troisième personne du masculin singulier avec un sujet aréférentiel (pronom ou autre) lequel fonctionne comme une forme de neutralisation des oppositions de personne et qui n'existe qu'au nominatif. Toutefois, cette construction est très peu productive en arabe : la liste des verbes est très limitée, le passif (al-maǧhūl) étant la voix largement utilisée lorsqu'il s'agit d'un sujet indéterminé, indéfini ou individué, voire non rétablissable. La notion d'impersonnel sera donc utilisée pour qualifier des verbes pour lesquels aucun participant n'est sémantiquement interprétable. Cette définition se réalise matériellement en arabe par des absences de sujets agents ou par des sujets sous-entendus.
Nous concluons donc que l'impersonnel en français et en arabe est cette construction régie par un verbe à la troisième personne du singulier avec un sujet (pronom ou autre), lequel est aréférentiel ou n'a pas de contenu sémantique, l'action exprimée ne pouvant être attribuée à une personne. Donner donc à l'impersonnel une définition générale applicable à deux ou plusieurs langues semble bien fort possible, avec incontestablement quelques dissemblances dues aux spécificités inhérentes à chaque système linguistique.

3. Typologies de l'impersonnel en français et en arabe

Dans le cadre d'une délimitation de la notion, offrir une perspective typologique sur les constructions impersonnelles paraît nécessaire. Nous présenterons dans les quelques lignes qui suivent les différentes catégorisations de la prédication impersonnelle dans les deux langues en question.
Il existe plusieurs tentatives de classification des structures impersonnelles en français. Selon les grammaires traditionnelles, il existe des constructions "essentiellement" ou "strictement" impersonnelles et des constructions "accidentellement" impersonnelles. Riegel *et al.* (2004 : 444) les classent en verbes "impersonnels" et verbes "construits impersonnellement". Gaatone (1991 : 134), lui, parle des "impersonnels figés" et des "impersonnels non figés". De leur côté, les grammaires génératives et transformationnelles distinguent les "structures impersonnelles de base" des "structures impersonnelles par transformation". Quant à Bottineau (2010 : 69), il voit qu'il existe des verbes sémantiquement impersonnels ou les "impersonnels sémantiques" et des verbes syntaxiquement impersonnels ou les "impersonnels structuraux".
Dans toutes ces catégorisations, le premier groupe comporte les impersonnels sémantico-lexicaux et caractérise principalement les verbes météorologiques ou les locutions verbales impersonnelles. Ces verbes sont généralement liés à l'ininterprétabilité ou la vacuité du référent du sujet (*Il pleut/Il pleut à verse*) ou son indéfinitude (le temps : *Il est tard*). Le second groupe inclut les impersonnels propositionnels ou syntaxiques, considérés comme le résultat d'une opération de grammaticalisation (*Deux bateaux arrivent → Il arrive deux bateaux ; Quelques gouttes de pluie sont tombées → Il est tombé quelques gouttes de*

اللغات التي ليس بها ضمير محايد يسند الفعل للضمير الثالث المفرد troisième personne singulier، وتلزم جملته صورة تركيبية واحدة. (الحمزاوى، 2011 : 13).

[1]Les verbes تم ,حبط ,شجر et حاق que l'auteur analyse en tant que verbes impersonnels ne le sont pas, leur sujet étant bien déterminé et ne reflétant pas l'idée de l'impersonnel.

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

pluie). Ces constructions, "accidentellement" impersonnelles, renferment différents types de verbes intransitifs et transitifs.
Une autre classification dépend essentiellement de l'élément qui remplit syntaxiquement le rôle du sujet : il y a les verbes impersonnels qui ont un sujet réalisé par "il" et les verbes impersonnels qui ont un sujet réalisé par "cela" ou ses variantes (ce, ceci, ça, ç') (*Cf.*Cristea, 1979: 439-443).

> Dans la première catégorie rentrent les verbes météorologiques, les verbes faisant partie des locutions impersonnelles construites avec les verbes faire, être, avoir, des verbes qui connaissent les deux constructions, personnelle et impersonnelle, comme arriver, exister, résulter, *etc.* Dans la deuxième catégorie rentrent les verbes qui ont comme sujet ce/cela employé en anticipation ou en reprise (Alic, 2007 : 453).

Creissels, de son côté, propose la typologie suivante: les impersonnels sémantiques « qui trouvent leur justification dans les propriétés intrinsèques du prédicat verbal » et les impersonnels pragmatiques qui « peuvent concerner des prédicats dont le sémantisme ne pose aucun problème particulier au niveau cognitif ou au niveau de la correspondance entre rôles sémantiques et rôles syntaxiques » (2006 : 328).
En arabe, comme la tradition grammaticale ne fait aucune mention des verbes impersonnels, il n'existe donc pas une typologie bien déclarée de ce type de constructions. Or, une classification récente basée sur le critère morphologique les divise en deux catégories : les formes verbales invariables ou formes figées et les formes verbales de morphologie limitée (*Cf.*Sayah, 2003 : 35-36). La première catégorie comporte les formes « qui ne reçoivent aucune des modalités du verbe, elles ont une morphologie figée qui rappelle d'une certaine manière la morphologie des formes nominales qui jouent le rôle des formes verbales dans la phrase » (Sayah, 2003 : 35).Cette classe contient des verbes commeحبذا (il est aimable que…), لا حبذا (il est détestable que…),نعم (il est agréable que…), بئس (il est mauvais que…), كثُر ما (il est fréquent que…/ il arrive souvent que…), قلَّ ما (il est rare que…), etc. Quant à la seconde catégorie, elle regroupe « les formes verbales qui ne reçoivent que certaines des modalités du verbe, elles ne se préfixent et ne se suffixent que par les morphèmes pronoms personnels de la troisième personne » (Sayah, 2003 : 35). Cette classe compte uniquement trois verbes : وجب (il fallait), حق (il devait), ينبغي (il faut).
Une autre typologie (Elhamzawy, 2011 : 14) est inspirée des classifications françaises où les verbes de la structure impersonnelle sont répartis en deux catégories. La première renferme les verbes essentiellement impersonnels dont le sujet sémantique (agent) est un nom abstrait (ينبغي، يمكن، يجوز، يجب، يتحتَّم، يستحيل، يجدر) et les verbes qui n'ont pas de sujet sémantique (طالما، كثرما، قصرما، شدّما، قلّما). La deuxième catégorie comporte les verbes qui admettent les constructions personnelle et impersonnelle du type (تـمّ، حـقّ، حـلّ، شجر) et qui dépendent principalement de la structure syntaxique de la phrase et de son contexte sémantique.
De notre part, nous proposons une classification en fonction des particularités à la fois morpho-syntaxiques et sémantiques pour distinguer principalement trois types de formes impersonnelles :

- les verbes essentiellement impersonnels à forme figée,
- les verbes occasionnellement impersonnels,
- les formes à sens impersonnel dérivées de verbes.

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

La première catégorie comporte des verbes à aspect accompli, dont la forme est constamment figée (بئس - نعم – قلما – طالما –كثُر ما –حبذا). La deuxième comprend des verbes qui peuvent figurer en construction personnelle ou impersonnelle mais qui n'apparaissent avec un sens impersonnel que lorsqu'ils sont des inaccomplis[1]. Ces verbes expriment principalement l'obligation (ينبغي – يجب – يلزم), l'éventualité (- يكفى – يبدو - يجوز - يمكن) ou l'impossibilité (يستحيل). Les verbes de ces deux catégories ont en commun qu'ils ne se présentent jamais au mode impératif. Il existe aussi en arabe des unités lexicales dérivées de verbes qui impliquent la mise en retrait du sujet. C'est la troisième catégorie, celle des formes à sens impersonnel, qui renferme des structures à caractère modal épistémique dérivées de verbes et construites principalement sur trois schèmes : le schème "maf‘ūl" et ses variantes (participes passifs المكروه –المقبول –المسموح), le schème "fā‘il" et ses variantes (participes actifs المُمكِن - المُهِم – المُستحيل – النادِر) ou le shème d'un adjectif de relation ("mansūb "الضروريّ), dans une structure non prédicative, toutes précédées de la préposition "min ""من".

Malgré les quelques divergences entre ces classifications en arabe, elles ont toutes en commun l'absence de rapport à un sujet personne. L'aspect de l'impersonnel est indiqué contextuellement par la présence d'un sens impersonnel principalement intraverbale.

4. Les différentes configurations de l'impersonnel en français et en arabe

Nous tentons ici d'inventorier les différentes structures syntaxiques pouvant donner lieu à une construction dite impersonnelle en français[2] et en arabe. Les patrons syntaxiques présentent des dispositions variées des constituants de la phrase.

4.1. Les patrons syntaxiques impersonnels en français

FR.	Verbes	Patrons syntaxiques	Exemples
1.	**Verbes météorologiques**	Il + V	*Il pleut.*
		Il + Loc V	*Il pleut à verse.*
2.	**Verbe support "être"**	Il + être + Adv. [+temps]	*Il est midi.*
		Il + être + GN	*Il est temps.*
		Il + être + GN (art. indéf.) (+ P relative)	*Il est des gens que la vérité effraie.*
		Il + être + à inf.	*Il est à noter …*
		Il + être + Adj. + que P (Ind.) Il + être + Adj. + que P (Subj.) Il + être + Adj. + de inf.	*Il est clair que vous vous trompez.* *Il est nécessaire qu'il parte demain.* *Il est vain de partir.*
		Il + en + être	*Il en est de même pour Sophie.* *Qu'en est-il de Sophie ?* *Il n'en est rien.* *Il en est ainsi.*

[1] Ils peuvent apparaître en construction personnelle lorsqu'ils sont à aspect accompli.
[2] Nous nous restreignons aux prédicats construits sur "il" dans des phrases impersonnelles actives.

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

3.	**Verbes existentiels** Avoir	Il y a + GN (art. indéf.) + …. Il y a + Adv. [+temps] Il y a + Adv. [+temps] que P	*Il y a un médecin dans la salle.* *Il est parti il y a cinq minutes.* *Il y a longtemps qu'il est parti.*
	Exister	Il existe + GN (art. indéf.)	*Il existe des gens sans scrupules.*
4.	**Verbes modaux** Devoir	Il + devoir + être Il + devoir + y avoir	*Il doit être l'heure de partir.* *Il doit y avoir une raison.*
	Falloir Se falloir	Il + falloir + inf. Il+ falloir + que P (Subj.) Il + s'en falloir	*Il faut partir.* *Il faut que je parte.* *Il s'en fallait de peu.*
	Valoir	Il + valoir mieux + que P (Subj.)	*Il vaut mieux que vous vous taisiez.*
	Faire Se faire	Il + faire + Adj. Il + faire + GN (art. indéf. /art. part.) Il + se faire + Adv. [+temps] Il + se faire + que P (Ind./Subj.)	*Il fait beau.* *Il fait un temps superbe.* *Il fait du soleil.* *Il se fait tard.* *Comment se fait-il qu'il ne soit pas encore arrivé ?*
	Se pouvoir que	Il + se pouvoir + que P (Subj.)	*Il se peut qu'il ait raison.*
5.	**Verbes intransitifs inaccusatifs**	Il + V + GN	*Il arrive deux bateaux.* *Il est venu deux femmes.*
6.	**Verbes lexicaux à la forme pronominale** s'agir	Il + s'agit + de Inf. Il + s'agit + de GN	*Il s'agit de répondre aux questions.* *Il s'agit d'un texte littéraire.*
	s'avérer	Il + s'avère + que P	***Il s'avère que*** *cette application est peu satisfaisante.*
7.	**Verbes à la forme pronominale** se produire	Il + se produire + GN	*Il se produit quelque chose.*
	se passer	Il + se passer (Nég/Inter.)	*Il ne se passe rien* *Que se passe-t-il ?*
8.	**Verbes suivis d'une subordonnée** (paraître/apparaître/sembler/arriver/importer/ convenir/découler/ résulter/ etc.)	Il + V + que P (Ind. / Subj.)	*Il paraît qu'ils discutent sérieusement de ce problème.* *Il n'empêche que je suis heureux avec mes parents.* *Il semble que tu aies raison.*

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

			***Il en découle que** notre engagement est d'afficher des budgets équilibrés*
9.	**Expressions** Plaire Suffire aller	 S'il +Pronom + plaît Il + suffire + de/que (P) Il + en + aller + de même	 S'il vous plaît. Il suffit de le dire. Il en va de même pour toi.
10.	**Autres verbes** Rester Manquer	 Il + V + GN Il + V+ GN + à inf.	 Il reste peu de temps. Il reste des devoirs à faire. Il manque deux dossiers.

Tableau 1. Les patrons syntaxiques de l'impersonnel en français

Plus d'une trentaine de constructions dont l'ordre est généralement fixe : SV. Le morphème préverbal est continûment le "il" impersonnel et le verbe est soit une unité prototypique lexicale qui constitue la seule option possible (comme c'est le cas des verbes météorologiques, ou les verbes *s'agir, falloir*), soit des verbes personnels employés impersonnellement et dont le sujet sémantique est généralement dérivé à partir d'une position postverbale. Cette position, si elle n'est pas vide, peut apparaître sous la forme d'un nom, d'un SN ou de toute une proposition avec la fonction attribut ou complément direct comme une façon d'exprimer le sujet.

4.2 Les patrons syntaxiques impersonnels en arabe

AR	Verbes	Patrons syntaxiques	Exemples
1.	**Verbes figés** حبَّ (il est aimable) نِعم (il est agréable) بِئس (il est mauvais) قلّ (il est rare/il arrive rarement) كثُر (il est fréquent/il arrive souvent) طال (il y a longtemps) شدّ (il est difficile)	 V (accompli) + S (démonstratif ذا) V (accompli) + S (SN/Pr sous-entendu) Verbe (accompli) +Particule[1] ما	 حبذا الطبيب. نعم الصديق الكتاب. بئس القول الكذب. قلما ترى الشمس مشرقة في لندن. كثُرما سالت دموعي. طالما عصيتني. شدَّماتعجبني الكلمة في موضعها.
2.	**Verbes modaux** ينبغي يجب	 V + S (Groupe prépositionnel en على / ل) V + S (maṣdarmu'awal"'an أنْ	 وَمَا عَلَّمْنَاهُ الشِّعْرَ وَمَا يَنبَغِى لَهُ (سورة يس، الآية: 69) ينبغي أنْ نحضر الاجتماع. يَجِب أنْ يأتي.

[1] La particule "ما" est considérée soit une particule à part entière (suffisante "كافة") ne remplissant pas la fonction sujet (au dire de Sibawayh), soit une particule supplémentaire, le nom la suivant étant sujet agent.

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

	يلزم يجوز يمكن يكفى يبدو	+V inaccompli")	يلزم أن تزداد اليد العاملة. لا يجوز أن تتعدى فترة التمديد عامان. يمكن أن يساء استغلالها. يكفى أن يرد الضربة. يبدو أن مهمة الإنقاذ كانت ناجحة.
3.	**Formes dérivées de verbes** مسموح مقبول نادر مستحيل ممكن مهم ضروريّ	 Prép ("من") + Participe passif Prép ("من") + Participe actif Prép ("من") + Adj. de relation	 من المسموح استخدام الانترنت. ليس من المقبول أن تحال تلك المسائل للبلد المضيف وحده. من النادر أن تجد الخبير هذه الأيام. من المستحيل التحدث عن تغير المناخ و التنمية بوصفهما مسألتين منفصلتين. من الممكن أن يصل الليلة. من المهم تحمل المسؤولية الجماعية. ليس من الضروريّ انشاء آلية جديدة.

Tableau 2. Les patrons syntaxiques de l'impersonnel en arabe

Avec six patrons syntaxiques, la langue arabe exprime l'impersonnel avec des structures à verbes essentiellement impersonnels à forme figée, d'autres à verbes occasionnellement impersonnels suivis d'un groupe prépositionnel ou d'un maṣdarmu'awal en "'an" et d'autres formes à sens impersonnel dérivées de verbes et précédées de la préposition "من".

5. Analyse contrastive

La présentation du cadre théorique de l'impersonnel et de ses typologies, ainsi que l'inventaire des différentes configurations syntaxiques se doit d'être suivie de l'analyse contrastive dans les deux langues envisagées, afin de relever les zones convergentes et divergentes dans le domaine de l'impersonnel.

Dans la perspective contrastive, la première constatation porte sur le niveau de fréquence : bon nombre de verbes en français sont impersonnels par nature ou se prêtent à un emploi impersonnel, au moment où cette structure s'avère très peu productive en arabe. C'est, à notre sens, la différence majeure entre les deux langues considérées, différence émanant principalement de la nature même de la langue arabe qui penche plutôt vers la voix passive pour exprimer une action à sujet indéterminé ou occulté. Nous contredisons donc le constat selon lequel l'impersonnel est une forme absente du système linguistique arabe.

Pour mieux cerner les principales caractéristiques de l'impersonnel dans les deux langues, nous avons eu recours à quelques tests morpho-syntaxiques et sémantiques :

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

		français			**arabe**		
Tests morpho-syntaxiques		+	±	-	+	±	-
Morphème Sujet	Pronom	+			+		
	Autre (SN/Proposition)			-	+		
	3ème pers masc sing	+			+		
	Position préverbale	+					-
	Sujet explicite	+				±	
	Détachement du sujet			-			-
	Substitution avec un SN		±		+		
	Commutation (avec "ça" en fr)		±				-
	Accord Sujet-Verbe	+			+		
	Incorporation du sujet dans le prédicat verbal		±				-
Verbe	Intransitif	+			+		
	Intransitif pronominal	+					-
	Transitif direct			-	+		
	Transitif indirect	+			+		
	Figé		±		+		
Position postverbale	Vide Ø		±				-
	Nom	+			+		
	Pronom	+			+		
Tests sémantiques		+	±	-	+	±	-
Morphème sujet	Vacuité référentielle	+			+		
	Agentivité			-			-

Tableau 3. Les caractéristiques de l'impersonnel en français et en arabe

Bien que l'impersonnel ne s'applique qu'à un nombre restreint de verbes en arabe et impose de nombreuses contraintes, la mise en parallèle des deux langues souligne une nette ressemblance quant aux *principaux* critères de l'impersonnel :

- du point de vue morpho-syntaxique : la 3ème personne du masculin singulier, l'accord S-V, l'impossibilité de détachement du sujet et la transitivité des verbes ;
- du point de vue sémantique : la déréférentialisation du sujet, sa baisse d'agentivité et la mise en vedette du procès au détriment de ses participants.

Il en résulte, qu'en arabe, le verbe impersonnel est tout aussi asubjectal qu'en français.
Quant aux différentes typologies de la prédication impersonnelle, au moment où il existe plusieurs tentatives de classification de ces structures en français, la rareté de la forme en arabe (ou sa soi-disant absence d'après les grammaires traditionnelles) n'a donné lieu qu'à deux entreprises classificatoires récentes auxquelles nous avons ajouté notre proposition de classification, axée sur des caractéristiques à la fois morpho-syntaxiques et sémantiques.
Autre constatation : les structures syntaxiques de la phrase impersonnelle, que ce soit en français ou en arabe, sont loin d'adopter un patron syntaxique statique : les deux langues analysées ont recours à des configurations différentes et variées. Or, le français atteste une richesse particulière de l'inventaire des tournures verbales impersonnelles avec une certaine conformité de structure assurée par la présence du morphème affixe "il", ce qui n'est pas le cas de l'arabe où le sujet varie entre pronom, nom, groupe prépositionnel ou toute une

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

proposition. Nous en concluons une hétérogénéité de ces deux langues sur le plan structural. Notons toutefois que les moyens linguistiques exprimant l'impersonnel dans les deux langues reposent sur une série de verbes essentiellement impersonnels, des unités avec verbes opérateurs (verbes modaux), des expressions verbales, l'arabe se distinguant par des formes à sens impersonnel dérivées de verbes.
Un autre contraste entre les deux langues envisagées est aussi enregistré dans le cas de la transformation impersonnelle à partir du personnel, opération très présente en français et inexistante en arabe.

6. Conclusion

Dans ce travail, nous avons passé en revue l'impersonnel en français et en arabe dans une optique intralangue et interlangue. En effet, les propriétés morpho-syntaxiques et sémantiques des phrases impersonnelles varient d'une langue à l'autre avec pourtant une nette ressemblance dans la notion même : nous nous sommes intéressée à la délimitation de l'impersonnel dans les deux langues en fonction de ses caractéristiques saillantes.
Pour donner suite à de longues observations du paysage linguistique concernant ce phénomène, nous sommes arrivée à maintes conclusions. L'analyse contrastive semble bien confirmer trois situations fondamentales:

1. Zone de convergence :
   1.1. une définition générale translinguistique applicable aux deux langues ;
   1.2. la présence de la phrase impersonnelle dans les deux langues, battant ainsi en brèche l'ancien constat qu'il n'existe pas d'impersonnel en arabe ;
   1.3. les "principaux" critères morpho-syntaxiques et sémantiques de l'impersonnel ;
   1.4. le verbe impersonnel est asubjectal dans les deux langues.
2. Zone de quasi-divergence :
   2.1. la fréquence du phénomène : productif en français *vs* très peu productif en arabe ;
   2.2. la typologie : les classifications de l'impersonnel en français bénéficie d'une bonne couverture *vs* les classifications en arabe sont rares et manquent de précision ;
   2.3. l'inventaire des configurations syntaxiques de l'impersonnel : riche en français (plus de 30 patrons) *vs* rare en arabe (6 patrons).
3. Zone de divergence :
   3.1. la voie diachronique : phénomène fortement présent dans la tradition grammaticale française *vs* phénomène inexistant dans la tradition grammaticale arabe ;
   3.2. la variation dans la réalisation linguistique de l'impersonnalité dans les deux langues : une nette hétérogénéité des patrons syntaxiques.

Au terme de ce traitement intra- et interlinguistique, nous espérons avoir présenté quelques observations qui pourraient apporter une contribution à l'étude linguistique bilingue français-arabe de l'impersonnel, d'autant plus qu'aucune étude de ce type n'a été envisagée. Il resterait évidemment à travailler, de façon plus fine, chaque structure impersonnelle, d'analyser contrastivement un corpus parallèle bilingue en présentant les différents modèles et stratégies utilisés afin de transposer les phrases impersonnelles d'une

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)

langue à l'autre. C'est sur ces articulations que nous entendons poursuivre notre recherche dans ce domaine.

Références bibliographiques

Alic, L., 2007, « L'Impersonnel dans la perspective de l'actance **»**, *Revista International Conference Integrare Europeana între Traditie si Modernitate*, Targu-Mures, pp. 452-461.
Béguelin, M-J., 2000, « Des clauses impersonnelles aux constituants phrastiques: quelques axes de grammaticalisation », *Cahiers de l'ILSL*, N°12, 2000, pp. 25-41 (dans les Actes du 9e Colloque de linguistique romane et slave "*Le paradoxe du sujet: les constructions impersonnelles dans les langues slaves et romanes*", Lausanne, 11-13 juin 1998).
Blachère, R., et Gaudefroy-Demombynes, M., 1975, *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, Éditions Maisonneuve et Larose, 3ème édition.
Bottineau, D., 2010, « Quand le classement est une théorie : le verbe impersonnel dans Les Verbes Français », *Langages*, 3-4 (179-180), pp.57-77.
Brunot, F., 1965, *La pensée et la langue*, Paris, Masson.
Charaudeau, P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
Creissels, D., « La typologie générale des constructions impersonnelles et les constructions impersonnelles du français **»**, *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2018*, pp.1-25.
Cristea, T., 1979, *Grammaire structurale du français contemporain*, *Bucureşti, Editura didactică şi pedagogică*, pp. 439-443.
Elhamzawy, A.I., 2011, *Les verbes impersonnels en arabe, Analyse syntatico-sémantique à la lumière de la linguistique contrastive*, Ed, de l'Université de Minia.
(علاء إسماعيل الحمزاوى، 2011، الأفعال اللا شخصية فى العربية – تحليل تركيبىدلالى في ضوء علم اللغة التقابلى ، جامعة المنيا)
Fleisch, H., 1961, *Traité de Philologie arabe*, Beyrouth, Impr. Catholique.
Gaatone, D., 1991, « Il y a impersonnel et personnel », in *L'impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnemments littéraires*, Céditel, Université de Grenoble-Stendal, pp. 133–136.
Gaatone, D., 1994, « Passif, impersonnel et passif impersonnel en français : quelques réflexions », *L'Information Grammaticale*, N. 62, pp. 42-44.
Gardes-Tamine, J., 1998, *La grammaire 2 Syntaxe*, Paris, Armand Colin.
Hajjar, J. N., 1991, *Traité de traduction, Grammaire, Rhétorique et Stylistique*, Beyrouth, Dar el Machreq, 5ème édition.
Maillard, M., 1994a, « Présentation : Les problèmes généraux posés par l'impersonnel », *L'Information Grammaticale*, N. 62, pp. 3-5.
Maillard, M., 1994b, « Concurrence et complémentarité de il et ça devant les prédicats impersonnels en français contemporain ou comment distinguer une phrase asubjectale d'une phrase à sujet indistinct ? », *L'Information Grammaticale*, N. 62, pp. 48-52.
Muller, C., 2005, « Diathèses et voix en français », in *Interaction entre sémantique et pragmatique* : Actes du XI Séminaire de Didactique Universitaire. – Bucuresti : Editura ASE, pp. 73–95.
Riegel, M., Pellat, J-C., Rioul, R., 2004, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, (3ème édition).
Ruwet, N., 1990, « Des expressions météorologiques », *Le français moderne*, № 58 1/2., pp. 43–97.
Sayah, A., 2003, « Le verbe arabe et le morphème de personne sujet », *Revue des Lettres et de Traduction*, N°9, pp. 33-38.
Tesnière, L., 1965, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, (1ère éd.1959).

Racha ELKHAMISSY est Professeure en Linguistique française et en linguistique contrastive à l'Université Ain Shams (Egypte) et à l'Université du Koweït. Ses domaines de recherche sont l'analyse contrastive français-arabe, la syntaxe et l'analyse du discours. Elle est l'auteure d'une douzaine de publications dont « De l'adjectif à l'adjectivité en français : regard croisé avec l'arabe » in *Studii de Gramatică contrastivă* 30/2018 et *« Réflexions sur la forme verbale en –"rait" dans le discours juridique : le cas du Code civil français » in Thélème* vol. 34/1 (2019).

BDD-A32129 © 2020 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 07:51:26 UTC)